Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Free Mobile	**Arrdt**	11ème
Nom de site	135_MENILMONTANT_75011	**Numéro**	75111_014_03
Adresse du site	135, boulevard de Ménilmontant	**Hauteur**	R+7 (24 m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	26/10/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/12/2026

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 135 boulevard de Ménilmontant émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75011 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes tubes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (4G) par 3 nouvelles antennes à faisceau fixe émettant sur ces mêmes fréquences avec partage de la fréquence 700MHz (4G/5G), et ajout de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable émettant sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès à la toiture à 5m	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation par azimut	4G : 0°< 2V/m ; 120°< 3V/m ; 240°< 3V/m 5G (3500MHz) : 0°< 1V/m ; 120°< 2V/m ; 240°< 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,15m en faisceau fixe et 26,20m en faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Les antennes resteront installées dans de fausses cheminées
Zone technique	

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Créchéo - Crèche Paris	147 rue Oberkampf 75011 Paris	94 m	<1 V/m	0.20 %	RDC	Non
École Maternelle Ménilmontant	10 rue de Ménilmontant 75020 Paris	96 m	<1 V/m	0.27 %	R+3	Non
Collège Colette Besson	9 rue des Panoyaux 75020 Paris	96 m	<1 V/m	2.23 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Créchéo - Crèche Paris	147 rue Oberkampf 75011 Paris	94 m	<1 V/m	0.18 %	RDC	Non
École Maternelle Ménilmontant	10 rue de Ménilmontant 75020 Paris	96 m	<1 V/m	0.25 %	R+3	Non
Collège Colette Besson	9 rue des Panoyaux 75020 Paris	96 m	<1 V/m	1.31 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

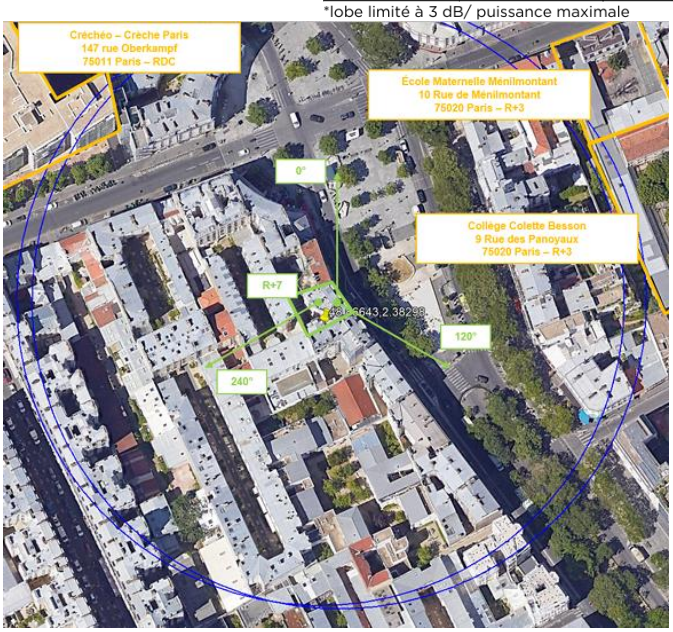

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

APRÈS

Vue des Azimuts

Azimut 0°

Azimut 120°

Azimut 240°